+ Models MEDLEG-232; No. of Pages 9

ARTICLE IN PRESS

La revue de médecine légale (2017) xxx, xxx-xxx



Disponible en ligne sur

ScienceDirect

www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM consulte

www.em-consulte.com



ARTICLE ORIGINAL

Psychotraumatisme et demande d'asile — enquête au sein de la Cafda (2015–2016)

Psychological traumatism and asylum seeker

M. Zadikian^{a,*}, C. Jung^b, J.-M. Ben Kemoun^c, M. Bouyssy^a, A. Soussy^a

MOTS CLÉS

Demandeur d'asile ; État de stress post-traumatique (ESPT) ; Questionnaires IES-R ; Médicolégal ; Victime Résumé Les événements géopolitiques ont provoqué une augmentation du nombre de demandes d'asile en 2015. Une enquête prospective sur les troubles psychiques d'une cohorte de demandeurs d'asile au sein d'une plate-forme de premier accueil des familles demandeuses d'asile à Paris, la Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile (CAFDA), dont les consultations de psychologie ou de psychiatrie du pôle médical représentent 45 % des consultations, semblait appropriée. Des taux élevés (jusqu'à 92 %) d'État de stress post-traumatique (ESPT) chez le demandeur d'asile sont retrouvés, par ailleurs, dans la littérature. L'objectif principal de l'enquête est d'évaluer la prévalence de l'ESPT dans un échantillon représentatif de demandeurs d'asile majeurs grâce à un questionnaire validé, l'Impact of Event Scale—Revised (IES—R). L'objectif secondaire est d'évaluer l'impact de la prise en charge médicolégale sur leurs symptômes.

Patients et méthodes. — Deux cents autoquestionnaires validés (IES-R) sont distribués à tout demandeur d'asile majeur pris en charge à la Cafda, essentiellement, lors d'ateliers d'information et en salle d'attente, pendant une année.

Résultats. — Sur les 82 questionnaires exploitables, le diagnostic d'ESPT est posé dans 88 % des cas, soulignant la prévalence importante de ce trouble psychique dans cette population. Sur le plan médicolégal, la reconnaissance en tant que victime donne accès à des droits et à un soutien adapté. Cependant, la plupart des structures de droit commun permettant la prise en charge de ces troubles sont aujourd'hui saturées. La passation de ce questionnaire par tous les demandeurs d'asile et la recherche des comorbidités souvent associées à l'ESPT, peuvent constituer une suite logique à cette première étude.

© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Adresse e-mail: zadimir16@gmail.com (M. Zadikian).

http://dx.doi.org/10.1016/j.medleg.2017.07.001

1878-6529/© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Pour citer cet article : Zadikian M, et al. Psychotraumatisme et demande d'asile — enquête au sein de la Cafda (2015—2016). La revue de médecine légale (2017), http://dx.doi.org/10.1016/j.medleg.2017.07.001

^a Unité médicojudiciaire, centre hospitalier intercommunal de Créteil, 40, avenue de verdun, 94000 Créteil, France

^b CRC, centre hospitalier intercommunal de Créteil, Créteil, France

^c Unité médicojudiciaire, centre hospitalier de Versailles, 78000 Versailles, France

^{*} Auteur correspondant.

M. Zadikian et al.

KEYWORDS

Asylum seeker;
Psychological trauma
(PTSD);
Questionnaire IES-R;
Forensic;
Victim

Summary Geopolitical events caused an increase in the number of asylum applications in 2015. A prospective survey on mental disorders of an asylum seekers' cohort in the platform of the primary reception of families claiming asylum in Paris, *Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile* (CAFDA) seems to be appropriate, representing 45% of psychology or psychiatric consultations from total consultations in the medical center. A high ratio (up to 92%) of Post-traumatic stress disorder (PTSD) among the population of asylum seekers is found in literature. The principal aim of the survey is to evaluate the prevalence of PTSD in a sample representing adult asylum seekers via a validated questionnaire, Impact of Event Scale—Revised (l'IES—R). The second is to evaluate the impact of the forensic follow-up on their status. The validated autoquestionnaire patients and methods 200 (IES-R) was distributed to all adult asylum seekers followed up in CAFDA during information workshops and in a reception hall, essentially, during a year.

Results. — Off 82 exploitable questionnaires, 88% of cases diagnosed with PTSD, emphasize the important prevalence of mental disorders in the given population. In forensic terms, recognizing the refugee's status grants access to rights and adapted support. However, a major part of common law structures enabling the follow-up of those cases are overloaded. Doing the questionnaire to all asylum seekers, and comorbidity researches, often associated with PTSD could give a logical sequence to the first study.

© 2017 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Introduction

Depuis les années 2000, le nombre de personnes qui ont dû fuir leur pays est en augmentation constante en Europe [1] et la question des migrations est devenue un enjeu majeur. En 2015, les conditions géopolitiques ont fait bondir le nombre de demandes d'asile [2] et le taux d'acceptation de demande d'asile se maintient en France entre 20 et 25 % [3].

La revue de la littérature révèle des taux d'État de stress post-traumatique (ESPT) pouvant atteindre 90 % chez le demandeur d'asile [4].

Cette étude a eu pour objectif d'étudier prospectivement la prévalence de l'ESPT au sein d'une cohorte de demandeurs d'asile majeurs, sur une année, au sein d'une Plate-forme d'accueil de demandeurs d'asile (PADA), spécialisée dans l'accueil des familles à Paris, la Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile (CAFDA¹). L'aspect médicolégal a complété cette réflexion sur la prise en charge des demandeurs d'asile, affectés d'ESPT et pouvant être considérés comme des victimes.

La demande d'asile : définitions, intervenants, réglementations

Alors que les médias amalgament migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, il nous a paru essentiel de préciser le contenu exact des deux derniers termes.

Un réfugié est une personne « craignant, avec raison, d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques et qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité... » [5,6].

Un demandeur d'asile est une personne dont la demande de statut de réfugié est en cours d'examen auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Le statut de « demandeur d'asile », apparu dans le droit français pour la première fois dans la circulaire du 17 mai 1985 [7], est provisoire mais donne accès à des droits [8] : des allocations², l'éducation, un travail³, des soins^{4, 5, 6}.

En juillet 2015 [9], l'introduction de la réforme de l'asile avait, notamment pour objectifs, de simplifier et d'accélérer les procédures et la prise en compte des vulnérabilités. Est apparu ainsi le Guichet unique⁷, regroupant Préfecture et Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

La première étape pour le demandeur d'asile [10] consiste à se rendre sur une plate-forme d'accueil⁸ qui fournit une aide pour les démarches administratives, enregistre la demande d'asile et prend les rendez-vous pour l'enregistrement à la Préfecture, dans un délai maximum de trois jours. La Préfecture remet l'« attestation de demande d'asile », qui permet une autorisation provisoire de séjour pour une durée d'un mois [11]. L'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) gère l'allocation² et l'hébergement⁹.

Dans la réalité, la réforme de l'asile¹⁰ a provoqué une augmentation de la précarité du demandeur d'asile. En effet, afin que les plates-formes puissent inscrire les demandeurs d'asile sur le logiciel faisant l'interface avec la Préfecture, celle-ci doit ouvrir des plages de rendez-vous. Or, les délais d'attente donnés aux plates-formes peuvent atteindre jusqu'à 2 mois, espace-temps pendant lequel le demandeur d'asile « n'existe pas » sur un plan administratif ; il n'a donc aucun droit.

¹ Dispositif géré par le Centre d'action sociale protestant (CASP).

² Allocation pour demandeur d'asile (ADA).

³ Neuf mois après l'inscription à la préfecture.

⁴ Aide médicale d'État (AME).

⁵ Protection universelle maladie (PUMA).

⁶ Couverture maladie universelle complémentaire (CMUc).

⁷ Guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA).

⁸ Plate-forme d'accueil pour demandeur d'asile (PADA) devenue, depuis la réforme de l'asile, une structure prestataire pour le compte de l'État français.

⁹ En Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA).

¹⁰ Juillet 2015.

Download English Version:

https://daneshyari.com/en/article/7532218

Download Persian Version:

https://daneshyari.com/article/7532218

<u>Daneshyari.com</u>